

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE

Le soussigné.....
Adresse complète.....
Agissant en qualité de (si personne morale).....

ci-après dénommé "Le Requéran après dénommé

EXPOSE

Il est envisagé la cession des actifs dépendant de la liquidation judiciaire de la société.....
ou de Monsieur ou Madame..... ;

Pour ce faire, le liquidateur dispose d'éléments concernant les actifs mobiliers et immobiliers ainsi que d'un inventaire des actifs établi conformément à l'article L.622-6 du Code de Commerce.

Le liquidateur souhaite protéger par un engagement de confidentialité toute information ou communication concernant les actifs de la société en liquidation.

EN CONSEQUENCE, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT EN CONSEQUENCE, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

1 - Le Requéran s'engage à traiter confidentiellement toute information qui pourrait lui être communiquée dans le cadre de la présente procédure. Il n'en communiquera, ni ne divulguera aucun élément à qui que ce soit, sauf accord exprès du liquidateur. Le requérant s'engage également à veiller au respect par son personnel et tout expert auquel il ferait appel, dont il se porte fort, de l'engagement de confidentialité.

2 - La totalité de ces informations ne pourra être utilisée qu'afin que le Requéran soit en mesure de prendre une décision finale et par la même formuler une offre de reprise des actifs conformément à l'article L.642-18 ou L. 642-19 du Code de Commerce.

3 - Cet engagement de confidentialité restera en vigueur, même après les éventuelles cessions à intervenir, quel qu'en soit le cessionnaire et les modalités. Il ne s'appliquera pas à toute information déjà publique ou connue par le Requéran.

4 - Toute violation du présent engagement rendra le Requéran responsable des dommages qui pourraient en résulter et le liquidateur se réserve expressément le droit de poursuivre le Requéran en remboursement du préjudice pécuniaire et moral effectivement subi et de faire ordonner sous astreinte la cessation de l'infraction constatée.

5 - Le Tribunal de Commerce de FREJUS sera exclusivement compétent pour connaître de tout litige entre les parties.

Fait à.....

le.....

en deux exemplaires originaux, dont un pour le requérant, un pour le liquidateur

PS : aucune suite ne sera apportée à tout document insuffisamment complété ou signé

DECLARATION D'INDEPENDANCE ET DE SINCERITE DU PRIX

Je soussigné.....

Agissant en qualité de

.....
.....
.....

Déclare que le prix de cession figurant dans l'offre déposée sous ma responsabilité est sincères et véritable et qu'aucune somme complémentaire n'a été versée à quiconque, à l'insu du Tribunal, sous quelque forme que ce soit, pour quelque motif que ce soit.

Je précise que cette déclaration ne vise pas les frais, droits et honoraires d'acte liés aux opérations de cession.

Je déclare en outre n'avoir aucun lien de parenté ou d'alliance, jusqu'au 2ème degré inclusivement, direct ou indirect, avec les dirigeantes et associés de la société faisant l'objet d'une procédure collective.

Cette offre n'est pas faite pour le compte du débiteur, ni des dirigeants de droit ou de fait de la personne morale faisant l'objet de la procédure collective, ni encore de leurs parents et alliés jusqu'au deuxième degré inclusivement, ni même des contrôleurs.

Fait à

Le

Signature